

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 15 JUIN 2026

PROCES VERBAL

Présents : Mme Sandie BARDET ; Mme Martine BLADOU ; Mme Lucie BOISSIERES ; Mme Magalie CAGNAC ; M. David CARAYOL ; M. Thierry COSTES ; M. Pascal LEWICKY ; M. Claude MONTILLET ; Mme Corinne PIALOU ; Mme Catherine THOMAS ; M. Thierry WAGEMANS ; M. Eric WALLET

Excusés : M. Gérard BESSON ; M. Massiga SACKO ; Mme Jessica VIDAL

La séance s'ouvre à 20h00.

Ordre du jour :

- ❖ Nomination d'un secrétaire de séance : Mme Lucie BOISSIERES est nommée secrétaire de séance.

VOTE : 12 POUR.

- ❖ Approbation du PV du précédent conseil :

VOTE : 12 POUR.

- ❖ Présentation par le service de Grand Figeac du nouveau Programme Habitat : en présence de Laurence CAVAILLE et Simon LAGAR du Service Habiter Le Grand Figeac et de Maxime HUG, vice-président du Grand-Figeac en charge de la politique de l'urbanisme sur le Grand-Figeac.

- ❖ Travaux 2026 :

Atelier : travaux quasiment finis, Enedis fait le raccordement le 10 juillet

Terrain de foot : Entreprise Landes a fait un point en présence du foot et le motocross : opportunité d'améliorer des éléments : rajout de terre végétale, gazon, + scarification, étalement, semis ... devis à 6600 € HT de travaux (dont 2500 € liés aux réparations suite à la manifestation du motocross.)

La commune demande au Grand Figeac de niveler la piste (entre le terrain et les bureaux).

Les travaux sont financés par la commune et aucun dédommagement n'est demandé au club de Moto-cross :

VOTE : 12 POUR.

Modification des mains courantes aux angles du terrain de foot : devis Entreprise Landes : 5737 € HT

VOTE : 12 POUR.

Amélioration Drainage : Devis Entreprise Landes :

Talus gauche au niveau du portail d'entrée : Côté tribune (20 m linéaires) :

Sur le terrain : But côté vestiaire + Bord de touche côté mur tribune :

⇒ 11 623 € HT pour les 5 zones.

VOTE : 12 POUR

Prise d'un arrêté municipal pour ne pas jouer jusqu'au 15 septembre sur le terrain de foot.

❖ **Matériel :**

- **Tables et chaises pour le rugby : achetées pour le rugby (5637 €HT), la commune récupère la TVA, le club rembourse le montant HT**

VOTE : 12 POUR

- **Friteuse pour le foot : achetée pour le foot (1222 €) la commune récupère la TVA, le club rembourse le montant HT**

VOTE : 12 POUR

- **Parking à vélo : choix des emplacements**
 - **Ecoles : face au passage clouté en face de l'école**
 - **Maison de santé : à côté de la place réservée à la place « ambulance » ou adossé au mur**
 - **Place du fort : devant le mur à l'angle de la Banque Populaire**
 - **Gymnase : entre les poteaux à côté de l'entrée**
 - **Carrefour pharmacie : emplacement à définir en fonction de la sécurité**

Pose entre juillet et septembre

- **Installation d'un point d'eau au city stade**

VOTE : 12 CONTRE

- Point électrique dans le garage utilisé par le snack à la piscine : n'est plus utilisé par le Grand-Figeac : c'est au locataire du garage de mettre le compteur à son nom.

Magali CAGNAC sort de la salle au moment du vote.

VOTE : 11 POUR

❖ **Rapport d'activité du Grand Figeac**

Présentation par Mr le maire

- ❖ **Convention de coopération avec le collège pour la fourniture de repas aux enfants des écoles primaire et maternelle : poursuite de la convention et augmentation de 58h/an pour les 3 ans à venir**

VOTE : 12 POUR

❖ **Renouvellement de la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants)**

VOTE : 12 POUR LE MAINTIEN DE LA THLV

❖ **Achat maison AB 532 pour local commercial**

Rdc : 200 m² + 1er étage 102 m² ; terrain de 896 m². 4 chambres

Faire une proposition d'achat à 130 000 € net vendeur

VOTE : 12 POUR

❖ **Questions diverses**

- ⇒ **Ecole maternelle : 2 classes de maternelle + 21 CP : quid des ATSEM / le conseil propose de maintenir la 3^{ème} ATSEM à la condition que l'école accueille les TPS (enfants nés entre le 01/01/2024 et le 31/08/2024) et d'accepter des rentrées de TPS au 01/2027.**
- ⇒ **Pot des nouveaux élus : vendredi 3 juillet à 18h30**
- ⇒ **Prochain conseil municipal : 20 juillet**

La séance est levée à 00h20.